



LE POSTIER AFFRANCHI

N°47

juin
2015

GROSLAY : FACE A L'AUTORITARISME : « NE PAS SE LAMENTER !! S'ORGANISER !!

A Groslay on manage à coup de chantage, de pression, d'intimidations pour faire filer droit le personnel ! Résultat le centre doit avoir la palme du meilleur taux d'absentéisme !

Selon la direction, la nouvelle organisation et le style de management appliqué n'y est pour rien, ce sont les agents qui ne sont pas à la hauteur ! On se moque de nous, la Direction est responsable de la bonne santé de son personnel (Voir le Code du Travail) et pourtant elle s'assoie sur cette obligation !

Voici le refrain préféré de la Directrice :

- " Je suis la chef alors fait ce que je te dis où alors tu en assumeras les conséquences ! "

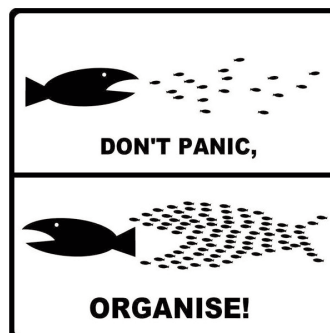
La directrice veut imposer tout et n'importe quoi au mépris des règles en vigueur à La Poste et en dépit du bon sens, en effet :

•Après les congés d'été imposés par période de 3 semaines, une nouvelle idée farfelue : faire remplir le questionnaire "De vous à nous" aux agents lors d'un ETC. Et c'est une obligation, sinon on vous promet des sanc-

tions, BEN VOYONS ! Bien sûr Madame la Marquise et puis quoi encore ? On doit faire la révérence ? Or ce questionnaire est normalement un moment d'échanges librement réalisé par chaque agent. Librement c'est-à-dire renvoyé ou non par chaque personne. Or chaque DE a un objectif : être le plus proche possible de 100% de réponses, il y aura les bons DE et les moins bons. Mais là encore Groslay choisit la méthode de la contrainte, l'autoritarisme est à l'œuvre : L'ETC devient le Lieu du DEVOIR obligatoire... Pas question de laisser chacun (e) s'exprimer librement, donner ou non son point de vue.

A Groslay c'est interrogation écrite pendant l'ETC et gare aux tricheurs.

Cette démarche transforme une consultation facultative en INTERROGATOIRE !!



Nous dénonçons ce procédé et ces intimidations qui n'ont pas lieu d'être, ce questionnaire est

TU EN MARRE D'ETRE PRIS POUR UN PION ?

Alors organises toi avec des collègues et contactes nous pour monter une section locale CNT sur le centre. Organisé localement il est possible de résister, de réfléchir ensemble, de conquérir une dignité, de refuser d'être un playmobil que les dirigeants manipulent au gré de leur fantaisie. C'est en suivant cette voie que nous créons un rapport de forces sur le plan local, sans perdre de vue la nécessité de l'unité syndicale avec les organisations syndicales qui partagent ce point de vue.

NI RESIGNATION,
NI FATALISME !!
SI PERSONNE
NE TRAVAILLE
A TA PLACE,
QUE PERSONNE NE
DECIDE A TA PLACE !!!



facultatif et tant pis pour le DE si son objectif de retour de 100% des questionnaires n'est pas atteint. Nous sommes là pour travailler, nous n'acceptons pas les menaces de ce genre permettant uniquement à nos dirigeants de se faire bien voir en atteignant le 100% de réponses...

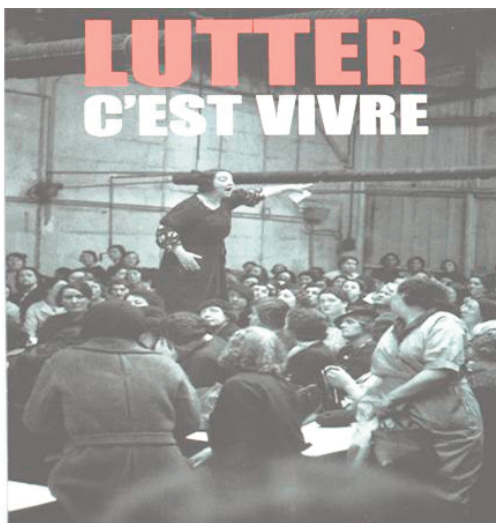
•Fais ce que je te dis où passe en conseil de discipline !

Nous dénonçons également la sanction reçue par notre collègue, qui a simplement refusé de passer tous les plis électoraux en une seule fois, alors qu'elle avait plus d'une semaine pour le faire ! Nous dénonçons également la direction du 95 qui couvre ces agissements scélérats en sanctionnant cet agent toujours bien noté, **pour refus d'obéissance !**

Sa seule faute, en vérité est d'avoir fait preuve de bon sens, contrairement à l'encadrement en place !

UN COUP CONTRE L'UN DE NOUS EST UN COUP CONTRE NOUS TOUS !

Conditions de travail en berne : Renfort, sécable ! Renfort, sécable !, le nouveau tube au hit parade de Groslay ! Chanté en cœur par les choristes de l'encadrement !



Gros sous effectif sur le centre, dû à la politique menée sur le terrain par la DE !

Résultat ? Les agents sont sous pression, surmenés et sont soumis à un rythme infernal, 6 semaines d'affilées avec la sécable tous les jours, le renfort n'est pas appliqué, cela fait des mois qu'il n'y a pas eu une semaine normal avec l'organisation prévue !

La semaine du 8 juin, sur 8 équipes, 3 étaient en renfort, sécable toute la semaine !

Le GAG ! La Directrice explique qu'elle a du mal à recruter ! Il manque un rouleur ici, un FE par là...et personne ne candidate...Ben oui tu m'étonnes personne ne veut y aller dans ce monde merveilleux du travail **made in Groslay.**



SANCTION POUR REFUS D'OBEISSANCE !!

La sanction de mise à pied pour « refus d'obéissance » mérite quelques remarques. Premièrement le recours à la sanction est la preuve **d'un échec de la hiérarchie** à faire passer son message. Ensuite le terme de « refus d'obéissance » a ses lettres de noblesse : la révolte des esclaves conduite par Spartacus était un refus d'obéissance !! En 1907 quand des militaires font crosse en l'air et refusent de tirer sur des vigneronns en grève, ils font « du refus d'obéissance ». Quand De Gaulle dit non à la collaboration et appelle à la résistance, il fait « du refus d'obéissance ». Les mesures disciplinaires ne peuvent enlever à un agent son bien le plus précieux : **sa dignité**. Cependant face aux pressions il est nécessaire d'agir collectivement, de résister dans l'unité, de faire bloc. Comme le disait il y a un siècle un syndicaliste américain des IWW, Joe Hill, fusillé en Novembre 1915 :

NE VOUS LAMENTEZ PAS ! ORGANISEZ-VOUS !!

••••• **Contact / Adhésion** •••••

PA47

•Nom :

Prénom :

•Adresse :

Code Postal :

•Ville :

•Bureau :

•Je souhaite adhérer.

•Je peux diffuser les tracts de la CNT.

•A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.